

Lecture du soir... Lecture du matin...

FRANCE : À QUOI SONT PAYÉS LES PROFESSEURS ?



shutterstock

Dans le but d'exclure tout temps de prière entre les élèves et leurs enseignants, le ministre de l'Éducation nationale veut limiter le travail rémunéré des professeurs au seul enseignement. Quand on sait le nombre de missions que l'Éducation sociale s'attribue pour remplacer les familles, remarque l'écrivain Henri Quantin, l'annonce a quelque chose de réjouissant.

"Lorsque l'État paie un professeur, il le paie pour enseigner. Ça me semble l'évidence. Donc une minute payée par l'État, c'est une minute d'enseignement, ça ne sert pas à autre chose. Et donc je ne vois pas comment sur un temps d'enseignement, on pourrait faire une prière", a déclaré Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, lors des auditions devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. On sait qu'il répliquait à Guillaume Prévost, le responsable de l'Enseignement catholique. Par cette réponse strictement bureaucratique, le ministre a sans doute voulu éviter le cœur du sujet

— le caractère propre —, mais ses mots ont de quoi faire bondir la totalité des professeurs, ainsi que la plupart des parents d'élèves.

Quelque chose de réjouissant

Payer pour enseigner, et rien d'autre ? Pinçons-nous pour être sûr de ne pas rêver. Comment Édouard Geffray peut-il asséner un tel axiome, alors que l'Éducation nationale allonge chaque jour la liste des missions de l'école, en y ajoutant toutes celles que les familles et la société sont désormais inaptés — ou supposées inaptés — à assurer : savoir-vivre, écologie, éducation affective et sexuelle, sécurité routière, hygiène... Avouons que la perspective que toute minute payée soit une minute d'enseignement peut avoir quelque chose de réjouissant pour les parents, en ce qu'elle imposerait un sérieux examen de conscience à tous les professeurs : plus de retards, plus de pauses, plus de point de vue personnel sur l'actualité pour faire penser dans le "bon" sens, plus d'anecdotes autobiographiques ("il raconte trop sa *life*, le *man*", en français d'élève). *"Trois mille six cents fois par heure, la seconde murmure souviens-toi"*, écrivait Baudelaire, prouvant qu'on peut être poète et savoir multiplier soixante par soixante. M. Geffray reprend le rôle de la seconde baudelairienne pour répéter aux professeurs : "Souviens-toi d'enseigner, et rien d'autre !"

La température des sandwiches

De leur côté, bien des professeurs pourraient recevoir les mots du ministre comme une libération de leurs missions annexes. Beaucoup d'entre eux, de fait, rêvent précisément de pouvoir se contenter d'enseigner. Pour donner une idée des dernières extensions de leur pratique professionnelle, nous nous contenterons de retranscrire un message reçu par des professeurs de classes préparatoires, dans le cadre des surveillances qu'ils assurent pour les devoirs de six heures : *"Un message très important. J'ai rencontré le chef de cuisine ce matin. Les normes sanitaires sont de plus en plus importantes. Il est mis en place une nouvelle obligation. Désormais, les sandwiches seront placés dans une sorte de frigo en salle de devoir. L'enseignant qui surveille le devoir devra lorsque le premier élève ouvrira le frigo, relever la température du dit sandwich au moyen du thermomètre électronique et renseigner la fiche (voir modèle envoyé). Normalement, elle devrait*

être inférieure ou égale à 3°C pour éviter la rupture de la chaîne du froid. Si elle est à peine supérieure (= 3,2°C), alors notez la quand même. Si elle était très supérieure (ex. 5,5°C) alors demandez à la loge de faire venir le chef de cuisine. Il faut donc noter la température, renseigner notre nom et signer la fiche (voir modèle joint)."

Je crains qu'aucune minute d'enseignement, même en Sciences de la Vie et de la Terre, ne puisse justifier la prise de température d'un sandwich. Comme le mari revanchard d'une farce médiévale, le professeur pourra désormais s'amuser à répondre à son chef d'établissement : "Cela n'est pas sur mon rôlet" (la liste de mes tâches), dès qu'il ne s'agira pas strictement d'enseigner. Aura-t-il pour cela la bénédiction de son ministre ?

Le bannissement de la gratuité

Les propos d'Édouard Geffray, à dire vrai, sont plus inquiétants que libérateurs, parce qu'ils bannissent indirectement toute gratuité de l'Éducation nationale. Gratuité, c'est bien le mot, qu'on l'entende comme ce qui ne reçoit pas de salaire ou, par extension, comme ce qu'on fait sans viser une efficacité immédiate. Que serait l'école sans la gratuité de bien des engagements du professeur, sans lesquels chacun sait que l'édifice aurait entièrement sombré depuis longtemps ? Et que reste-t-il de l'enseignement sans une forme de gratuité du travail intellectuel, ce travail qui devient labeur caricatural, s'il est uniquement déterminé chez l'élève par le calcul, l'espoir d'une meilleure moyenne ou même la perspective exclusive de trouver un métier dont chaque minute sera payée ?

Simone Weil le résuma fortement : *"La joie d'apprendre est aussi indispensable aux études que la respiration aux coureurs. Là où elle est absente, il n'y a pas d'étudiants, mais de pauvres caricatures d'apprentis qui au bout de leur apprentissage, n'auront même pas de métier."* Cette joie d'apprendre est l'autre nom de la gratuité et elle implique, au cours d'une heure d'enseignement, des digressions, des pas de côté, des suspensions et aussi, parfois, des silences. Ces temps silencieux seront-ils décomptés du salaire du professeur ?

La faculté d'attention

À la calculatrice ministérielle, on est donc en droit de préférer la leçon de Simone Weil qui jugeait encore plus important que l'enseignement lui-même, le développement de l'attention, cette disponibilité à la vérité plus précieuse que tout théorème et que tout poème : *"Bien qu'aujourd'hui on semble l'oublier, la formation de la faculté d'attention est le but véritable et presque l'unique intérêt des études."* On est assez loin de l'équation mécanique du ministre : *"Une minute payée par l'État, c'est une minute d'enseignement, ça ne sert pas à autre chose."* Autant supprimer le ministère de l'Éducation nationale et confier le dossier à Bercy. Un ministre en moins, bonne nouvelle pour le budget de l'État !

Simone Weil va jusqu'à mettre en avant une fécondité possible de l'attention apprise en cours dans la relation aux autres : *« Ainsi il est vrai, quoique paradoxal, qu'une version latine, un problème de géométrie, même si on les a manqués, pourvu seulement qu'on leur ait accordé l'espèce d'effort qui convient, peuvent rendre mieux capable un jour, plus tard, si l'occasion s'en présente, de porter à un malheureux, à l'instant de sa suprême détresse, exactement le secours susceptible de le sauver. »*

Voilà un apprentissage qui devrait réjouir tout ministre soucieux du "vivre-ensemble". Simone Weil ajoute une seconde fécondité à l'exercice répété de l'attention : *"Le fruit se retrouvera un jour, plus tard, dans la prière."* Mais cela, bien sûr, sort de notre sujet.

Henri Quantin

(Source : [Aleteia](#))



Ancien élève de l'ENS, agrégé de lettres classiques, professeur en hypokhâgne et khâgne. Il a publié au Cerf *De verbe et de chair* (2014), *Couvrez ce saint. Pour un catholicisme blasphématoire* (2015), *Correspondance Maritain, Mauriac, Claudel, Bernanos : Un catholique n'a pas d'alliés* (2018).